

## HAUTERIVE

2<sup>e</sup> étape du Laténa-tour

Brillantes interventions de Susanne Jecklin Leuenberger (tout à droite), Laurent Kurth (2<sup>ème</sup> depuis la droite) et Maxime Rognon (tout à gauche)

**Sous la présidence de Laurent Ramsbacher, le Laténa-tour accueillait à la salle BSP de Hauterive quelque quatre-vingts citoyennes et citoyens venant principalement de Hauterive mais aussi des 4 communes concernées par la fusion. A chaque séance deux ou plusieurs invités, issu du monde politique ou d'autres horizons, amènent leur vision et leurs expériences, ce qui permet à tout un chacun de se conforter (ou pas) dans le choix qui sera le sien à fin novembre. A Hauterive, il s'agissait de Susanne Jecklin Leuenberger, directrice et administratrice associée de l'entreprise Flückiger Electricité SA, de Laurent Kurth, Chef du Département des finances et de la santé, Département auquel le Service des Communes est rattaché, ainsi que de Maxime Rognon, Conseiller communal à La Grande Béroche.**

#### Une petite piqûre de rappel

Laurent Ramsbacher a, dans un premier temps, rappelé la genèse du processus de fusion, détaillant les étapes qui nous ont occupés jusqu'à maintenant. Il a par quelques chiffres statistiques redit l'importante place que prendrait Laténa avec cette fusion: près de 11'600 âmes, 6'600 places de travail, 40 clubs de sports, 90 associations diverses et 22 hectares de vignes qui en feraient une commune viticole. Il a appuyé sur le fait que la complexité des affaires politiques actuelles ne peut plus se contenter d'exécutifs de milice et que la gestion d'une commune demande un engagement citoyen (plus de 110 conseillers généraux actuellement dans les 4 communes sans parler des différentes commissions) et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des citoyennes et citoyens prêt(e)s à s'engager pour le bien communautaire.

Il a terminé son intervention en précisant que le calendrier des prochains mois sera très chargé et que le travail à fournir pour préparer les élections du printemps 2024 sera énorme. «Si la fusion ne devait pas se faire, le travail sera le même mais il serait à multiplier par quatre avec toutes les difficultés de recrutement à prévoir pour trouver les forces vives intéressées à participer à la vie politique des 4 communes» a-t-il conclu.

#### Politique du Canton de Neuchâtel en matière de fusions

Laurent Kurth a dit tout le bien que les fusions apportent: elles sont encouragées par le conseil d'état, car elles permettent aux communes d'aborder le futur dans de meilleures conditions et de faire face aux problèmes toujours plus complexes qui régissent la vie de tous les jours.

La politique cantonale incite à renforcer le rôle de proximité, à structurer les relations entre les communes et le canton, entre les communes et les régions et entre les communes elles-mêmes. Pour cela il faut une certaine taille critique, ce qui n'est pas encore le cas dans beaucoup de communes du canton. Efficience et professionnalisation des exécutifs mais aussi et surtout de l'administration, voilà ce que doit amener une fusion. L'idéal serait d'avoir un pôle littoral, deux communes à l'est et deux à l'ouest, les deux vallées et le haut.

Selon expérience vécue une fusion n'apporte pas tout de suite l'efficience attendue. Il faut compter une législature pour que les futures autorités prennent possession de la commune fusionnée, maîtrise les nouvelles données et commencent à s'ouvrir vers l'extérieur. «Sans aucun dénigrement, et au contraire avec beaucoup de reconnaissance pour l'engagement des élus de milices qui font le travail aujourd'hui» mais parce que la masse de tâches à accomplir n'est plus gérable par des personnes qui ont un emploi par ailleurs, il n'est plus possible de gérer une commune sans professionnels. Ceux-ci sont, par définition, plus proactifs que réactifs. «Si les communes ne se renforcent pas en grandissant elles s'affaibliront en perdant des compétences et on perdra ce qui fait le sens de notre démocratie populaire dans notre pays» a-t-il conclu son intervention.

#### Ensemble on est plus fort: dans une entreprise d'électricité

Suzanne Jecklin Leuenberger a d'abord parlé de son expérience personnelle et privée. Elle a, de ses promenades dans cette magnifique région qui est la nôtre, profiter d'admirer les différents écosystèmes qui composent la nature. On peut tirer un parallèle entre eux et la vie professionnelle. Il est important d'être attentif à ces écosystèmes, car comme eux, la vie en entreprise se modifie toujours plus en profondeur et en rapidité. La complexité, toujours plus grande, nécessite obligatoirement plus d'énergie à déployer et la gestion devient beaucoup plus lourde. L'investissement est toujours plus conséquent, et il faut encourager l'échange de solutions. «Pour assurer la pérennité de l'entreprise, il faut élargir les compétences et s'assurer que toujours plus de vues sont partagées autour d'une table.», a-t-elle poursuivi. Comme Philippe Perret, une semaine plus tôt, elle a affirmé que le collectif («le cerveau collectif» aime-t-elle bien à dire) devient de plus en plus important. Sortir de sa zone de confort, faire le deuil des changements sont des étapes nécessaires et bénéfiques à moyen terme. Il faut tenir compte de ceux et celles qui ne sont pas d'accord avec le projet proposé. «Ensemble on est plus fort et on fonctionne mieux». Ainsi a-t-elle conclu son exposé.

#### Retours sur la fusion «La Grande Béroche»

Maxime Rognon, tout jeune conseiller communal à La Grande-Béroche, a amené son expertise d'une fusion réussie. Il a rassuré l'auditoire: une fusion ne laisse personne sur le bord du chemin. Même les plus petites entités ont, au contraire, été surreprésentées et les particularités locales n'ont pas disparues. Comme l'avait relevé Violaine Blétry-De Montmollin à Saint-

Blaise, les manifestations propres à chaque village sont restées et même se sont renforcées. Il a plaidé pour le professionnalisme des autorités exécutives et des postes à 80% lui semble l'idéal. «Il y a une activité de milice et une part bénévole dans un mandat politique qui reste et c'est normal» a-t-il plaidé en faveur de ce taux d'occupation.

#### Une table ronde et des questions attendues du public

Les mêmes thèmes que ceux abordés à Saint-Blaise, ont apportés, sans surprise, les mêmes réponses.

Nicolas Bornand (Saint-Blaise), Andreas Britz (Hauterive), Gilles Christen (Enges) et Vincent Storrer (La Tène) ont répondu aux questions de Sonia Bernauer Miaz, journaliste à RTN.

Le côté financier, avec son budget équilibré de quelque 60 millions ne doit pas faire peur aux futurs habitants de Laténa. Seule la commune de Saint-Blaise verra son taux d'imposition augmenter de 2 points. Comme l'a relevé le représentant de Saint-Blaise, même en cas de refus de fusion, il sera plus que vraisemblable et nécessaire que le taux soit adapté aux conditions actuelles et que cette légère augmentation sera contrebalancée par une subvention concernant les abonnements de transports publics.

La fête d'automne, le 3 février, les Vents d'Enges et Je Tène subsisteront. Ces manifestations seront encouragées par la nouvelle commune et perdureront à côté d'éventuelles autres manifestations qui naîtront de la fusion.

A la question de savoir quel était le sentiment de leurs concitoyens (question qui avait été posée une semaine avant à Saint-Blaise), il apparaît que la même tendance se dessine du côté de Hauterive. Tant la cité hôte d'un soir que la Tène semblent acquises à la fusion. Enges la plébiscitera sûrement. La situation à Saint-Blaise est toujours incertaine.

#### Questions du public

Un citoyen trouvait bizarre d'affirmer qu'une fusion améliorerait la démocratie alors que passer de 118 conseillers généraux (qui siègent actuellement dans les 4 communes) à 41 pour la nouvelle entité empêcherait l'engagement de 77 citoyens motivés (à noter que la loi précise le nombre maximum (41 sièges) et minimum (15) de conseillers généraux dans une commune). Il craint, en outre, qu'un conseil général de milice face à un conseil communal professionnel ne devienne, «encore plus» a-t-il ajouté, juste une chambre d'enregistrement. Les réponses données, (trop de monde équivaut à plus de débats stériles, engagement des conseillers actuels pas toujours optimal, même la démonstration par l'absurde d'un intervenant qui a dit que la Chine avec 2 milliards d'âmes, avait un parlement de 1000 personnes) n'ont pas satisfait l'intervenant.

Le même citoyen s'inquiète que le minimum de signatures nécessaire pour lancer un référendum (10% des électeurs de la commune selon la loi) va augmenter de 3,5 fois. C'est un fait, mais il semblerait, pratique vécue, par exemple à la Béroche, que cette inquiétude, tout à fait naturelle, n'a pas été confirmée par l'expérience.